

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module		2ème période de formation pratique		2023-2024
Code T.TS.SO354.FP2EE.F.23	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input checked="" type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 27 crédits ECTS	Langue <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - anglais	<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français - allemand		
Dont une partie "terrain" réalisée dans un lieu de formation pratique qui équivaut à 24 ECTS et une partie "intégration" réalisée en haute école et qui équivaut à 3 ECTS				
Temporalité : module organisé sur les semestres 5, 6, 7 et 8				
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autres				
Autres prérequis Pas de prérequis				

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Les compétences sont à acquérir de manière progressive entre la première et la deuxième formation pratique.

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs d'apprentissage du module, partie terrain (trois axes)

A partir du travail effectué durant la FP1 et la partie intégration 1, le contenu de la formation professionnelle s'organise selon trois axes généraux et est fixé dans le contrat pédagogique tripartite (2ème partie du DCPT)

1. Connaissance du mandat et du contexte institutionnels
2. Compréhension des types, modèles et méthodes d'intervention.
3. Connaissance des personnes accueillies, des problématiques et des besoins

Objectifs d'apprentissage du module partie "intégration"

Etre capable de :

- se positionner dans son processus de formation professionnelle
- renforcer sa posture réflexive et critique
- affirmer son identité professionnelle
- approfondir une démarche d'analyse pour comprendre et problématiser des situations de travail
- approfondir ses connaissances et compétences dans la conduite d'un projet d'intervention sur le terrain

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *
Contenu partie "terrain"

- Elaboration et rédaction du "contrat pédagogique tripartite" (DCPT 2) à partir de l'évaluation de la 1ère formation pratique
- Elaboration et réalisation des objectifs d'apprentissage du contrat pédagogique tripartite (DCPT, 1er volet)
- Elaboration et réalisation d'un projet professionnel d'intervention
- Réalisation et évaluation des compétences d'apprentissage, second volet du DCPT FP2
- Conceptualisation de ses expériences professionnelles (par oral et par écrit)
- Rédaction d'un rapport écrit sur la période de formation pratique

Contenu partie "intégration"

Ce module est divisé en deux parties :

1) Processus de formation : séquence qui propose à l'étudiant#e :

- de définir ses priorités d'apprentissage pratiques et théoriques sur la base de l'évaluation de FP1;
- d'élaborer des objectifs de formation pratique en spécifiant les compétences à travailler lors de la seconde période de formation pratique tout en précisant les critères d'évaluation ;
- d'élaborer un projet d'intervention qui articule les besoins personnels de formation avec les besoins et opportunités institutionnels de l'étudiant#e

2) Analyse de situation : séquence qui propose à l'étudiant#e :

- D'approfondir la démarche d'analyse, de compréhension et de problématisation des situations et interventions sociales, notamment au travers de la réalisation du projet d'intervention ;
- de développer une réflexion éthique en situation de travail ;
- de mieux affirmer son identité professionnelle en se situant par rapport aux usagers-ères et au contexte institutionnel;
- D'exercer l'analyse en groupe ;
- de se positionner professionnellement en étayant son point de vue par des analyses argumentées et scientifiquement fondées.

Méthodes d'enseignement partie "terrain"

- Encadrement et évaluation formative avec un#e praticien#ne formateur#trice;
- Collaboration avec une équipe institutionnelle ;
- Confrontation aux réalités du terrain professionnel et de son réseau ;
- Mises en situation professionnalisantes
- Approfondissement de la pratique réflexive sur et dans l'action.

Méthodes d'enseignement partie « intégration »

Cours et séminaires

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir 27 crédits ECTS. La partie "Intégration" est validée selon la notation acquis/non acquis. La partie de formation "terrain" est validée selon les modalités d'attribution des crédits ECTS (notation de A à F). La note acquise à la partie "terrain" est appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie "intégration" soit acquise.

Modalités d'évaluation et de validation partie "terrain" (cf "Disposition d'application sur la formation pratique relative au PEC2020 », version 10 décembre 2020)

- Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée ;
- Au minimum 680 heures effectives "équivalent plein temps" répartis sur les deux années de formation ;
- Signature du contrat pédagogique tripartite ;
- Rapport écrit de l'étudiant#e ;
- Bilan écrit du/de la praticien#ne formateur/ formatrice ;
- Séance tripartite de validation des objectifs pédagogiques et de bilan (co-évaluation sommative du/de la praticien#ne formateur/formatrice et du/de la référent#e processus de formation) ;
- Supervision pédagogique (en principe 10 heures par période de FP).

Modalités d'évaluation et de validation de la partie "intégration"

La présence aux cours est obligatoire. En cas d'absence à un cours, l'étudiant#e devra effectuer, sauf exception laissée à l'appréciation du/de la RPF, un travail supplémentaire en lien avec les contenus qu'il n'a pas abordés. Ce travail sera validé par le/la RPF. En cas de non validation du travail complémentaire et/ou en cas d'absences trop fréquentes, la validation de la partie intégration peut être remise en cause dans le cadre d'un entretien de régulation entre l'étudiant#e, le/la RPF et le/la responsable du module.

Les consignes de travail et les critères d'évaluation sont communiqués au début du module.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Pas de remédiation.

L'étudiant#e qui a obtenu la note F à l'évaluation du module Formation pratique No 2 doit le répéter (partie "intégration" et partie "terrain", art. 30, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant#e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

8 Remarques

Supervision

La validation de la 2ème formation pratique ne s'obtient que si l'étudiant#e peut attester avoir réalisé 20 heures de supervision individuelle durant son parcours de formation. Un processus de supervision pédagogique individuelle de 20 h doit en effet être effectué dans le cadre du module formation pratique No 1 ou du module formation pratique No 2. Il peut se faire lors de la FP1 ou à cheval sur la FP1 et la FP2 ou dans la FP2.

L'étudiant#e doit choisir son/sa superviseur#e dans la liste agréée par le domaine travail social de la HES-SO.

9 Bibliographie

Amiguet, O. & Julier, C. (2007). L'intervention systémique dans le travail social. Lausanne : éditions EESP

Autès, M., 2019, Participation et démocratie dans le travail social, Le sociographe, 4, n°68, p. 33-42

Bouquet, B., 2009, Du sens de l'évaluation dans le travail social, Informations sociales, 2, n°152, p. 32-39

Boutinet, J.-P., 2013, A propos du travail social : quel projet faire advenir ? Vie Sociale, 2, n°2, p. 111-122

Bresson, M., 2014, La participation : un concept constamment réinventé, analyse sociologique des enjeux de son usage et de ses variations, Sociologos, n°9,

<http://journals.openedition.org/socio-logos/2817>

Cifali, M., 2014, Brefs repères pour l'analyse des pratiques professionnelles, Revue L'analyse de pratiques professionnelles, n°2, p 20-27

Portal, B., 2017, Négociation et stratégie dans la relation d'aide : la personne partie prenante du changement, Vie Sociale, 3, n°19, p 153-164.

10 Enseignant-e-s

Anzules Dimitri

Calato Nadia

Hofstetter Christine

Kramer Nicolas

Lasserre Murièle

Michaud Stéphane

Romagnoli Simone

Von Wyss Armande

Responsable de module *

Simone Romagnoli

Descriptif validé le *

18 septembre 2023

Descriptif validé par *

Sophie Rodari, responsable de filière